

Des parents mis sous pression et menacés

LUXEMBOURG La Commission consultative des droits de l'homme (CCDH) et l'Ombudsman Comité fir d'Rechter vum Kand (ORK) assurent avoir connaissance de cas de pression exercés sur des parents d'enfants à besoins spécifiques. En cause, la communication difficile entre des professionnels scolaires et des parents concernant le changement d'enseignement des enfants qui se solderait par des menaces de signalement auprès du juge de la jeunesse. La CCDH et l'ORK insistent sur le fait que ce sont les parents qui ont le dernier

mot et qu'un signalement se justifie uniquement lorsqu'il s'agit d'une urgence. Interrogé sur ces accusations, le ministre de l'Éducation nationale a assuré jeudi ne pas avoir connaissance de tels cas.



René Schlechter préside l'ORK.

19/10/2018